

Produits dérivés (instruments financiers à terme) : aspects comptables et fiscaux pour les entreprises industrielles et commerciales

Opérer les techniques comptables et les retraitements fiscaux liés aux instruments financiers pour les entreprises industrielles et commerciales

PUBLIC

Comptables – Responsables comptables – Trésoriers d'entreprise – Experts-comptables – Chefs de mission – Toute personne souhaitant appréhender les traitements comptables et fiscaux des produits dérivés (sous l'angle des entreprises commerciales)

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes notions sur les produits dérivés ou avoir le niveau de la formation :

🔗 [Marchés financiers : les fondamentaux \(593 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Pour chaque produit dérivé : rappel des caractéristiques, exposé des principes comptables et fiscaux, exemples d'application

Formation rythmée par de nombreux exemples chiffrés

Fiches de synthèse sur la comptabilisation et les règles fiscales

Expertise de l'intervenant, rédacteur du règlement ANC 2015-05 et ancien préparateur comptable

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des

Code
1169

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1935 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Expliquer l'environnement général des instruments financiers à terme
- Opérer le traitement comptable des dérivés et opérations de couverture selon la réglementation française et compréhension globale des retraitements IFRS
- Mettre en œuvre les retraitements fiscaux nécessaires attachés aux produits dérivés

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

NB : Les spécificités du secteur banque sont traitées dans la formation " Comptabilité et fiscalité des produits dérivés pour le secteur bancaire " (code 1070)

Expliquer l'environnement général des instruments financiers à terme

Préciser le contexte des produits dérivés

- Les caractéristiques (sources d'exposition, instruments utilisés, risque couvert) des principales opérations : taux, change, matières premières
- La problématique de la comptabilité de couverture : rendre les états financiers pertinents, refléter les intentions de gestion
- La sensibilité au risque de taux (taux fixe / taux variable)
- Quiz sur les opérations de couverture

Présenter les instruments financiers et les marchés financiers

- Les caractéristiques d'un instrument financier, ses sources juridiques
- Les risques pris par l'utilisateur d'un produit dérivé, les risques sur lesquels les produits dérivés permettent une action
- Le fonctionnement du marché des instruments financiers à terme, les marchés organisés, les marchés de gré à gré

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Compréhension des instruments optionnels
- Atelier pour illustrer les stratégies de couverture de groupes cotés au CAC 40

Opérer les traitements comptables des dérivés et opérations de couverture selon la réglementation française, et compréhension globale des retraitements IFRS

Préciser les principes à appliquer

- Les règles comptables françaises concernant les dérivés et opérations de couverture
- Les règles particulières applicables aux primes sur option et au report-déport
- Illustration avec les positions ouvertes isolées (POI) et les POI avec soultes
- Cas pratique : comptabiliser un dérivé en POI avec soulte

Traiter les opérations de couverture

- Application du principe de symétrie
- Cas pratiques : traiter le report/déport d'une opération de couverture du risque de change sur chiffre d'affaires futur ; traiter les primes d'une opération de couverture d'un investissement futur à l'aide d'un instrument optionnel
- Les spécificités de la couverture des matières premières
- Cas pratique : traiter la couverture d'un budget d'approvisionnement
- La gestion des arrêts de couverture
- Les opérations d'optimisation
- Les informations à porter en annexe
- Cas des macro-couvertures, traitées hors règlement ANC 2015-05
- Quiz sur les règles comptables françaises des dérivés et opérations de couverture
- Exposé sommaire des normes IFRS (les différences avec les règles françaises)

Mettre en œuvre les retraitements fiscaux nécessaires attachés aux produits dérivés

Expliquer les principes fiscaux

- Principes fiscaux de base
- Principes arrêtés par l'article 38-6-1° du CGI concernant les instruments financiers à terme (IFT)

Préciser certaines exceptions et jurisprudence

- Le report d'imposition des profits latents
- Les retraitements fiscaux limitant la déductibilité des pertes (positions symétriques)
- Cas de jurisprudence : cas particulier des titres achetés couverts par des options, des titres achetés couverts par l'achat d'un put



- Cas pratiques de synthèse tant au plan comptable que fiscal : présenter les écritures et les conséquences fiscales relatives à différentes opérations de couverture selon les règles françaises, et certaines avec les rappels IFRS

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 5-6 Oct. 2026
- 9-10 Déc. 2026

A DISTANCE

- 5-6 Oct. 2026
- 9-10 Déc. 2026

